

QUE PEUVENT NOS JUSTICES FACE AUX PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES ?

21 mai 2025 - Salle n°3 du Tribunal judiciaire de Lyon

ACCUEIL (9H-10H)

9H00 – 9H15 : accueil autour d'un café de bienvenue

9H15-10H00 : propos introductifs

M. Dominique LENFANTIN, Président du Tribunal judiciaire de Lyon

M. Thierry DRAN, Procureur près le Tribunal Judiciaire de Lyon

Me Alban POUSSET-BOUGERE, Bâtonnier du barreau de Lyon

Mme Caroline CHAMARD-HEIM, Vice-doyenne de la Faculté de Droit de l'Université Lyon III

M. Rémy DUFAL, Maître de conférences à l'Université Lyon III

Modérateur : **M. Mathieu SAUNIER-DUFOUR**, magistrat, conseiller Justice, Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN)

PREMIÈRE TABLE RONDE (10H- 12H)

L'effectivité des instruments de prévention

Mme Charlotte CREPON, Sous-Préfète en charge de l'Environnement

Mme Karline BOUISSET, ancienne Procureure, Première conseillère du Tribunal administratif de Toulouse

M. Marc CLEMENT, Vice-Président du Tribunal Administratif de Lyon

Me Hugues ROLLIN, avocat au barreau de Lyon

PAUSE DE MIDI (12H- 13H30)

Lieu : cafétéria du Tribunal Judiciaire de Lyon

DEUXIÈME TABLE RONDE (13H30-15H30)

L'effectivité des instruments de répression

M. Etienne MANTEAUX, Procureur près le Tribunal judiciaire de Besançon

Me Virginie BAUJARD, avocate au barreau de Lyon

M. le Général EHRHART, commandant de l'OCLAESP

Mme Valérie LE BOURG et Romain CHAZAL, Office Français de la Biodiversité (OFB)

TROISIÈME TABLE RONDE (15H30-17H30)

L'effectivité de la réparation du dommage écologique

M. Fabien SARTRE, Président du Tribunal judiciaire du Puy-en-Velay

Me Marius COMBE, avocat au barreau de Lyon

M. Gérard DESCAMPS, Membre de la Compagnie Nationale des Experts en Justice en environnement (CNEJE)

PROPOS CONCLUSIFS (17H30-18H)

Mme Béatrice PARANCE, Professeure agrégée des universités, Université Paris-Dauphine

